

Woodpecker DC Assemblée générale

JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022

BISTROT DE PAYS SAINT MARTORY

Ordre du jour :

- **Rapport moral du président**
- **Bilans sportif et financier 21 22**
- **Compte-rendu de la FFD 2022 et de la Ligue juillet 2022**
- **Objectifs saison 2022 2023**
- **Questions diverses**
- **Election du bureau**

Présents :

RASPEAU Raoul, maire
LE PIETEC Pascal, président
GOUAZE Jean François, vice président
RABAULT Franck, trésorier
PERPEY Jean Jacques, licencié
PICARD Patrick, licencié
HOUSSEIN Mahamoud, licencié
LABORDE Julien, licencié
PAPION Manu, licencié
CASSAND Katheleen, membre
CASSAND Damien, membre
CASSAND Taïs, membre
PLANTIER Benjamin, membre
MATTHYS Jeff, membre

Absents :

Excusés :
LE PIETEC Antoine, vice secrétaire
GUERY Joce, vice trésorière
SANCHEZ Abel, secrétaire
NAUDY Gérald, licencié
MARIGNAC Serge, licencié
LANSOY Didier, licencié
GAYRAL Christelle, licenciée
GAYRAL Christophe, licencié
VIDAL Gilles, licencié
DA ROCHA SILVA Bruno, licencié
DOS SANTOS Alexandra, licenciée

La séance est ouverte à 20 heures 45

- Rapport moral du président

Le président commence par remercier les personnes présentes.

Il remercie ensuite la mairie, le conseil municipal et le personnel, pour la subvention et les aides administratives et techniques. Merci aussi à l'Etat pour le subvention FDVA, au Conseil Régional pour la subvention de fonctionnement, au Conseil Départemental pour la subvention et les lots promotionnels.

Merci enfin aux commerçants pour leur soutien, particulièrement le Bistrot de Pays « chez Kiki » et toute son équipe. Merci spécial à Joce pour la préparation des repas, car c'est à St Martory qu'on mange le mieux !

Merci aux joueurs pour leur implication et leur assiduité.

Après la pandémie, la saison 2021 2022 a fait du bien à tout le monde.

Nous étions 19 licenciés et une quinzaine de membres. Nous avons de nouveaux joueurs à l'entraînement.

En plus du Master Régional par Equipes, nous avons organisé 2 opens, en septembre (40 joueurs) et mars (35 joueurs), plus le tournoi amical d'été (34 joueurs)

Le jumelage à St Martory a été une réussite, grâce à un bon programme, dont la journée du vendredi à Loudenvielle (merci JJ) et à la victoire de St Martory. Merci aux restaurateurs Kiki, Joce et Sabine pour les poulets dégustés à la Vierge.

Pas de tournoi Henry Golant cette année.

- **Bilan sportif**

En championnat, nous avons 2 équipes, dont 1 a fait malheureusement forfait en début de saison, et l'autre qui termine 2ème. Au Master par Equipes, les 2 équipes finissent 6ème et 7ème sur 8. Donc pas de Master National.

Classement de Comité : en individuel et double, Bruno termine 1er et Alexandra 1ère féminine, en double Bruno et Alexandra terminent 2ème.

Classement de Ligue : Bruno finit 2ème en masculin, Alexandra 3ème en féminine, et ils sont 2ème en double

Classement National : Bruno 11ème / 300 joueurs en masculin, Alexandra 16ème / 78 en féminine, Bruno et Alex 16ème / 300 en double mixte, Joce et Stéphanie 18ème et Joce et Nathalie 19ème / 35 en double féminin

Bruno et Alexandra ont porté haut les couleurs du club aux 4 coins de la France, malheureusement habitant Pau, on ne les a pas vus beaucoup à St Martory. Après une seule année au club, ils ont décidé de signer sur Bordeaux. Nous leur souhaitons bon vent.

Jumelage avec Laniscat : finale en simple 100% saint-martoryenne, Jeff qui gagne Gégé, et en double la victoire du président Papy avec Brendan de Laniscat.

L'entraînement a été bien suivi cette saison, il s'est prolongé en juin et juillet. De nouveaux adhérents ont montré beaucoup d'intérêt, et d'adresse devant la cible. Notamment Taïs, futur junior au club. Merci aussi à ses parents Kathleen et Damien pour leur implication pendant les tournois.

- **Bilan financier**

Il est détaillé en annexe.

Franck annonce une année déficitaire à - 500 € environ.

Nous avons, au 30 08 2021 : CC 505,00 €, LA 4465,00 € = 4970,00 €

Nous avons, au 30 08 2022 : CC 815,00 €, LA 3972,00 € = 4787,00 €

Voici une partie des comptes :

L'open de septembre : + 630 € (pas d'achat de lot)

L'open de mars : + 180 €

Le master par équipes : + 210 €

le tournoi d'été : + 30 € soit 1050 € de bénéfice dans l'organisation des tournois

Licences et cartes de membres + 600 €

Les subventions : + 1800 € + 300 € valeur prêt du minibus par CCCGS

Le jumelage : - 1700 €

Les investissements (spots, ronds d'éclairage, ampoules) - 600 €

La part club des licences : - 400 €

Les déplacements, participation du club : - 1000 €

Frais divers (Aurignac ss pression, consos, repas, soutien Ukraine...): - 600 €

A propose des frais de déplacements, ils représentent une somme importante du fait des nombreux déplacements de Bruno et Alexandra dans les compétitions nationales, partout en France.

Pour l'an prochain, le trésorier établit un barème à 0,10 € / km aller retour arrondi au 5 € près, soit par exemple Casteljalous 230 km = 46 € arrondi à 45 €, pour celui qui prend sa voiture. L'hébergement est compté à 15 € la nuit / weekend / personne. Ce barème s'entend pour les déplacements dans la Ligue. Hors Ligue, c'est un forfait de 50 € qui sera octroyé par voiture (sachant que pour les Masters Nationaux, la Ligue et le Comité interviennent financièrement pour chaque joueur / équipe qualifié) Ce dernier point est voté par l'assemblée générale.

Le trésorier estime donc les dépenses de déplacement à :

- tournois 475 € (périmètre Ligue sud-ouest)
 - tournois 200 € (hors Ligue, c'est à dire Coupe de France, Coupe Fédérale, Masters, Intercom)
 - hébergement 600 €
 - championnat 100 €
- soit un total maximum d'environ 1400 €

Voir commentaires du trésorier en annexe

- **Compte rendu de la FFD mars 2022**

Les Masters, par équipes et individuels / doubles, sont maintenus le même weekend, à savoir celui de l'Ascension 2023.

L'Open National devient la Coupe Nationale, donc réservée aux licenciés.

Le prix des licences ne change pas, 34 € pour la FFD.

Rappel pour la saison 2022 2023 : sont vétérans les personnes nées avant le 1er juin 1973, et juniors les personnes ayant moins de 18 ans avant le 30 juin 2023.

- **Compte rendu AG de fin de saison de la ligue sud-ouest juin 2022 et le comité Midi-Pyrénées**

La Ligue enregistre plusieurs nouveaux clubs : Soueix (Ariège) et Castres (Tarn) qui rejoignent le Comité MPY, Casteljalous (Lot et Garonne), Saintes (Charente Maritime) et Limoges (Haute Vienne) qui joueront dans le Comité AQU. Des clubs seraient en création à Dax, Perpignan, Sarlat la Canéda... A suivre.

Les Flèches Tordues de Bressols s'associe au Montauban Darts Club pour créer le Monbéqui Darts Club (Comité TGA)

Lors de l'AG de fin de saison de la Ligue, plusieurs points ont été mis au vote. Le président s'exprimera sur ces points à l'AG de début de saison le 10 septembre.

A propos du Comité MPY, rien de nouveau cette saison.

- **Saison 2022-2023 et élection du bureau**

Le président prend les noms des licenciés et cartes de membres pour la nouvelle saison :

- ❑ 18 licenciés : Jocelyne Guery, Tonio Le Pietec, Abel Sanchez, Gégé Naudy, Patrick Picard, Kiki Gouazé, Didier Lansoy, Franck Rabault, Mahamoud Houssein Moumin, Papy Le Pietec, Manu Papion, Julien Laborde, Gayral Kai, Gayral Kaiette, Cassand Tais, Matthys Jeff, Plantier Ben, Bosquet Damien.
- ❑ 8 cartes de membre : Serge Marignac, Jean Jacques Perpey, Gilles Vidal, Jack Castex, Urbain Martine, Patounet Bonnet, Cassand Kathleen, Cassand Damien. D'autres pourront être prises par la suite à 10 €.

Comme en 2022, nous aurons 2 équipes engagées dans le championnat :

équipe 1 : Tonio (capitaine), Abel, Mahamoud, Joce, Papy, Didier, Franck, Jeff, Patrick

équipe 2 : Gégé (capitaine), Kiki, Kai, Kaiette, Julien, Manu, Ben, Tais, Damien

Les équipes ne sont pas figées, il peut y avoir des changements.

La licence est à 45€, 25€ payé par le joueur, 20€ payé par le club.

Les entraînements toujours le jeudi soir chez Kiki. Vu le nombre de joueurs et la décision de « séparer » les licenciés qui s'entraînent pour un match de championnat et ceux qui jouent en mode plus loisir, nous demandons à Kiki de réserver systématiquement la seconde cible dans la salle. De plus, il est envisagé la possibilité de faire des entraînements un autre jour de la semaine, mardi ou mercredi, pour les licenciés

qui le souhaitent, à condition que cela n'interfère pas avec des matches à la télé où le bar est occupé par les supporters.

Une journée du club (voir la date en juin) au beer garden d'Aurignac. Nathan était très intéressé par notre venue il y a 2 ans.

Le challenge Henri Golant chez Kiki : dimanche 15 janvier 23

L'open « Cathy Le Buhan » et un Open de Ligue : samedi 17 et dimanche 18 septembre 22. La préparation est en cours.

Le Master régional par Equipes : normalement, nous ne l'organisons pas cette année, si le vote est positif à la question : celui qui gagne l'organise la saison d'après.

Pas de jumelage sportif en 2023, c'est au tour d'une délégation d'élus bretons de venir à Saint-Martory.

Enfin, nous participerons, pour la onzième année, à Aurignac Sous Pression les 1 et 2 octobre 22, avec un stand démonstration/initiation/petits concours. Intéressés : Franck, Ben, Manu, Kathleen Damien Taïs, Patrick et Papy.

Au niveau du comité MPY, le championnat par équipes aura lieu avec le Phoenix (Villeneuve), le Dubliner (Toulouse), le Darts Devil (Castres), le Couserans Darts Club (Soueix) et nous. Les rencontres se feront en matches aller sans retour (vote à l'AG de Comité) Les dates seront fixées à l'AG du Comité le 10 septembre.

Il y a des élections pour le bureau du Comité. Richard ne se représente pas au poste de trésorier. Sinon, Pierre président, Papy secrétaire et Steven sélectionneur se représentent (*l'élection du bureau s'est faite depuis notre AG : pdt Richard, sec Papy, tres Eric Roudey, selectionneur Steven*)

Au niveau de la ligue SO, le règlement intérieur est terminé. Cependant, Papy doit compléter le document par l'ajout des nouveaux clubs, et la modification du bureau de la Ligue.

Les statuts sont à modifier. Papy s'en occupera.

Il y a l'élection d'un nouveau bureau. Richard présente une liste : lui président, Papy secrétaire, Pascal Magé de Castejaloux trésorier, Steven sélectionneur, Jessica à la coordination des déplacements, Perrine à la communication (si le poste est créé, vote à l'AG)

Election du nouveau bureau : tous les membres sont démissionnaires. Après présentation des candidatures, sont élus :

- Président Pascal Le Pietec
- Vice président Kiki Gouazé
- Secrétaire Abel Sanchez
- Secrétaire adjoint Antoine Le Pietec
- Trésorier Franck Rabault
- Trésorière adjointe Joce Guéry
- Capitaines d'équipes Antoine Le Pietec et Gégé Naudy
- Responsables de l'organisation des tournois : Joce (repas) Papy (administratif, trophées) Gégé, Serge, Tonio (organisation générale, courses...)

Questions diverses

Les polos aux couleurs du club seront commandés quand toutes les personnes intéressées auront donné leur taille. C'est 10 € de participation par personne.

La séance est close à 23 heures.

Le président

Le secrétaire



P LE PIETEC

A SANCHEZ

Copies : Aux membres du club

A monsieur le Maire de Saint Martory

A madame Roselyne Artigues Conseillère Départementale

Bilan comptable 2021 -2022

La saison 2021-2022 a été la reprise d'une saison « normale » après 2 saisons perturbées par le COVID.

Elle est aussi particulière car il s'agit d'une année de jumelage.

Recettes / bénéfices :

Au 31 août 2021 : 4900 €

Au 31 août 2022 : 4400 €

- organisation des tournois : bénéfices globaux 1100 €
- participation licences et cartes membres : recette 600 €
- subventions : J.S + département + St-Martory : recette 1800 €
- prêt minibus com com : 300 €

Total : 3800 €

Dépenses / déficit :

- jumelage : déficit 1700 €
- licences part club : 400 €
- participation déplacements : 1000 €
- dépenses équipement (éclairages) : 600 €
- lots / repas / pots club / polos, T-shirts : 600 €

Total: 4300 €

Soit un déficit de 500 € pour l'année.

Bilan :

Remerciements :

- Merci à Kiki, vice-président du club, d'accueillir le club au sein de son établissement et d'y participer activement.
- Merci à Papy pour son investissement constant de Président : participation aux instances décisionnels, recherche de financements, soutien à la création de nouveaux clubs, présence et représentation des fléchettes lors des événements culturels de la région.
- Merci à Joce pour la préparation bénévole des repas lors des tournois : c'est en effet à Saint-Martory que l'on mange le mieux !
- Merci aux joueurs pour leur assiduité et leur implication, avec notamment de belles représentations dans les tournois régionaux et nationaux.

Prévisionnel 2022 – 2023 :

Le club dispose d'environ une année de trésorerie. Cette situation financière après 2 années « blanches » pour cause de COVID est saine sans être exceptionnelle.

Pour l'année 2022 – 2023, en espérant être dotés une fois encore du même soutien financier de la mairie de St-Martory, du département de la Haute-Garonne, et de Jeunesse et Sport Occitanie, le club envisage :

- - de continuer l'investissement en matériel d'éclairage LED des cibles pour accroître la qualité et le confort de jeu des participants, ainsi que l'investissement communication pour la représentation du club (polos, t-shirts, écopup) : 300 €
- - de prolonger sa participation aux déplacements des joueurs. La ligue s'agrandit et certains déplacements plus lointains sont envisagés au sein du championnat régional (Bordeaux, Limoges, Perpignan). Il a été décidé de rembourser les déplacements selon un barème kilométrique pour les déplacements de championnat au sein de la ligue, et d'attribuer un forfait déplacement/hébergement pour les représentations aux matches d'envergure nationale : 1500 €
- - de prolonger sa participation aux frais d'inscription et de licence des joueurs afin que l'aspect financier ne soit pas un frein pour les joueurs aux revenus modestes : 400 €
- - De continuer à participer à l'organisation d'actions de cohésion du club et de représentation lors des compétitions (tournoi interne Henry Golant, journée partenariat au Beer Garden, tournoi d'été) : 600 €

Total dépenses prévues : 2800 €

Revenus de l'année :

- bénéfices de l'organisation des tournois : 1200 €
- subventions : 1800 €

Total recettes prévues : 3000 €